

RCS : AVIGNON  
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01017  
Numéro SIREN : 898 384 060  
Nom ou dénomination : 2 EIC

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 1628

**2EIC**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 4 000 euros**  
**Siège social : 29 Chemin du petit Flory**  
**84270 VEDENE**  
**RCS AVIGNON : 898 384 060**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-deux et sept janvier à quatorze heures, au lieu du siège social : 29 Chemin du petit Flory, 84270 VEDENE. **Henri CABANERO**, propriétaire de 100 actions d'une seule catégorie de 40 euros chacune.

Seul Président de ladite société :

1- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Henri CABANERO, associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2021, il a également établi le rapport sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

2- A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021
- L'affectation des résultats dudit exercice
- La constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce

**Première Décision**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'il les a établis, et se soldant par un bénéfice de 476 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans son rapport de gestion.

**Deuxième Décision**

L'associé unique décide d'affecter le résultat 476 euros comme suit :

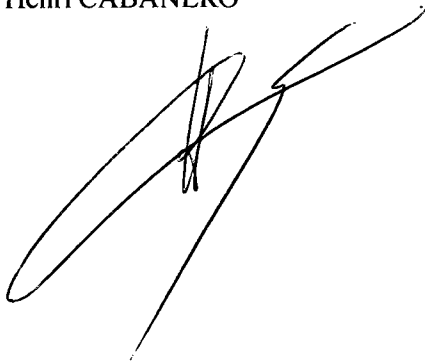
Dotation à la réserve légale : 400€  
Dotation aux autres réserves : 76€

### **Troisième Décision**

Conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Henri CABANERO

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Henri Cabanero'.

**2EIC**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 4 000 euros**  
**Siège social : 29 Chemin du petit Flory**  
**84270 VEDENE**  
**RCS AVIGNON : 898 384 060**

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2021**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons communiqué les documents prescrits par la loi à savoir, le bilan, le compte de résultats, l'annexe, le rapport sur la gestion et le texte des résolutions soumises à votre approbation.

**PRESENTATION DES COMPTES**

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers, qui vous sont présentés, ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Exercice clos le	30.09.2021
Chiffre d'affaires	1 514
Charges d'exploitation	954
Produits d'exploitation	1514
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>560</b>
Charges financières	néant
Produits financiers	néant
<b>Résultat financier</b>	<b>néant</b>
Charges exceptionnelles	néant
Produits exceptionnels	néant
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>84</b>
<b>Résultat arrondi</b>	<b>476</b>

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de porter le résultat de l'exercice s'élevant à **476 euros**, de la manière suivante :

Dotation à la réserve légale : 400€

Dotation aux autres réserves : 76€

## **EXERCICE EN COURS – PERSPECTIVES D'AVENIR**

En ce qui concerne l'exercice en cours, l'activité des premiers mois nous laisse présager un résultat à venir.

## **DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes, qui vous sont présentés, ne font apparaître aucune dépense ni charge déductibles, pour l'exercice écoulé, au titre de l'article 39-4 du même code.

## **CONCLUSION**

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous éclaircissements ou renseignements complémentaires que vous pourriez désirer.

Nous espérons que les résolutions, qui vous sont proposées, recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice écoulé.

LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'LA PRESIDENCE'.

Néant  \*

Désignation de l'entreprise 2EIC

Adresse de l'entreprise 29 Chemin du petit FLORY 84270 VEDENE

SIRET

8 9 8 3 8 4 0 6 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois \*

0 8

Durée de l'exercice précédent \*

1 1

				Exercice N clos le	
				3 0 1 0 9 1 2 0 2 1 1	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	{ Fonds commercial *				
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	<b>Total I (5)</b>	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	{ Clients et comptes rattachés *	068	070		
	{ Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	4 563	4 563
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	<b>Total II</b>	096	098	4 563	4 563
	<b>Total général (I + II)</b>	110	112	4 563	4 563

PASSIF		Exercice N		
		1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	476	
	Provisions réglementées	140		
		<b>Total I</b>	142	4 476
		<b>Total II</b>	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	87	
	Produits constatés d'avance	174		
	<b>Total III</b>	176	87	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180	4 563	

*Certificat conforme  
ou Portugais*

RENVOIS			
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *
			182
			184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD